

FILIERE RIZ AU SENEGAL

Enjeux et perspectives

Octobre 2008

Papa Assane DIOP
Fédération des Organisations Non
Gouvernementales du Sénégal
Appui Technique

SOMMAIRE

A.	Caractéristiques principales de la filière riz au Sénégal	3
a)	L'agriculture sénégalaise en général	3
b)	Contexte spécifique à la filière riz	3
c)	Les contraintes techniques et économiques de la filière riz au Sénégal	4
•	La culture pluviale	4
•	La culture irriguée	5
B.	Les défis que les organisations paysannes se donnent	7
C.	Compte d'exploitation pour 10 ha de riz	9

A. Caractéristiques principales de la filière riz au Sénégal

a) L'agriculture sénégalaise en général

On a souvent parlé de monoculture de l'arachide pour caractériser l'agriculture sénégalaise. Mais en réalité, l'arachide a toujours cohabité avec différentes cultures vivrières et maraîchères, et avec d'autres secteurs comme l'élevage. Elle a par contre eu une place privilégiée dans **les attentions**, du fait qu'elle constituait une source importante de devises pour l'Etat, et que l'importance des masses populaires qu'elle mobilisait lui conférait un intérêt électoral certain (*les années d'élection sont toujours marquées par une forte subvention des semences d'arachide*). Il apparaît en outre que la filière qui a le plus bénéficié des ressources publiques pendant ces 25 dernières années est le riz, notamment avec les aménagements hydro agricoles, dans le nord, et dans une partie du sud.

On propose d'illustrer la diversité de l'agriculture sénégalaise selon les six zones agro écologiques :

- Bassin arachidier : agriculture essentiellement pluviale. Culture d'arachide et de céréales locales. Très peu de maraîchage. Elevage.
- Casamance : agriculture essentiellement pluviale et de décrue, en dehors des terres aménagées autour du bassin de l'Anambé, dans le sud-est. Cultures de riz, d'arachide, de céréales locales, de produits maraîchers ; également arboriculture, élevage, foresterie, pêche.
- Centre-Est : agriculture essentiellement pluviale et de décrue autour du bassin de la Falémé, dans l'extrême est. Cultures d'arachide, de céréales locales, et foresterie.
- Sylvo pastorale : zone d'élevage extensif.
- Niayes : agriculture irriguée et pluviale. Production à dominante maraîchère. Arboriculture, élevage, arachide.
- Vallée du fleuve : agriculture irriguée et pluviale. Culture de riz et maraîchage, élevage et un peu d'arachide

b) Contexte spécifique à la filière riz

1) A la base, la culture du riz au Sénégal se faisait en système pluvial et de décrue, en Casamance (plus particulièrement), dans le nord et dans quelques poches du centre. Ces zones avaient une longue tradition de production de riz, et d'autoconsommation. Et traditionnellement, le mil constituait l'aliment de base en dehors de la Casamance. Aux lendemains de la seconde guerre mondiale, le développement fulgurant de la culture de l'arachide a eu pour conséquence le rétrécissement des superficies emblavées de mil. Ceci a favorisé une politique d'importation massive de riz pour garantir l'alimentation des populations.

Par la suite, la forte et rapide urbanisation et la stagnation de la production de mil dominée par celle de l'arachide, ont fait que progressivement, le riz importé s'est substitué au mil (ou alors est devenu fortement majoritaire) dans la ration alimentaire des populations sénégalaises.

⇒ **Importer le riz pour consommer et produire l'arachide pour gagner des devises**

2) Ce choix politique ne restera pas sans conséquence, à partir du moment où l'arachide commence à souffrir sur le marché mondial (1979), et où la demande nationale en riz a atteint un niveau important, autour **de 20 milliards dans les années 80', puis 59 (en**

1995) à 110 milliards de francs CFA (en 2002). Cela pose la question de la durabilité des choix politiques.

⇒ **Les revenus de l'arachide baissent (contexte mondial) et à l'inverse, les revenus nécessaires pour l'importation de riz ne cessent d'augmenter**

3) Dès les débuts de cette tendance, les conditions climatiques favorables et la disponibilité de l'eau dans la vallée du fleuve (le nord) et dans le bassin de l'Anambé (le sud –est) ont rendu plausible l'idée de développer la production nationale de riz, pour réduire les importations.

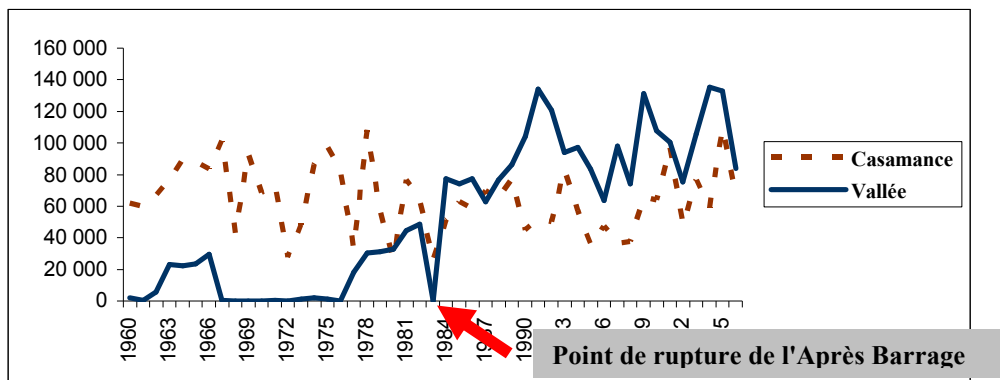
Aujourd'hui, la culture de riz se fait sous différentes formes : pluviale et de décrue (dans le sud-ouest et quelques poches du centre), irriguée (dans le nord et le sud-est). Et les deux formes évoluent à différentes vitesses :

- Tandis que les productions et les surfaces cultivables ont progressivement diminué en basse Casamance à cause notamment de la salinisation, du désintérêt des institutions de crédit, de la recherche, etc.
- la réalisation d'aménagements hydro – agricoles, l'encadrement puis le conseil, la recherche, le crédit, entre autres, ont favorisé le développement de la culture du riz irrigué dans la vallée du fleuve et dans l'Anambé.

⇒ **Pari sur le développement du riz irrigué: objectif de satisfaire la demande des régions de production, et de la demande nationale.**

4) Du point de vue des résultats économiques et politique

Evolution comparée des fluctuations et de la production de riz en Casamance et dans la vallée du fleuve Sénégal (tonnes) – source : FAO stat et OP



⇒ **la production nationale arrive à peine à satisfaire 1/3 de la demande nationale – elle est instable, et varie très largement d'une année à une autre**

c) Les contraintes techniques et économiques de la filière riz au Sénégal

• La culture pluviale

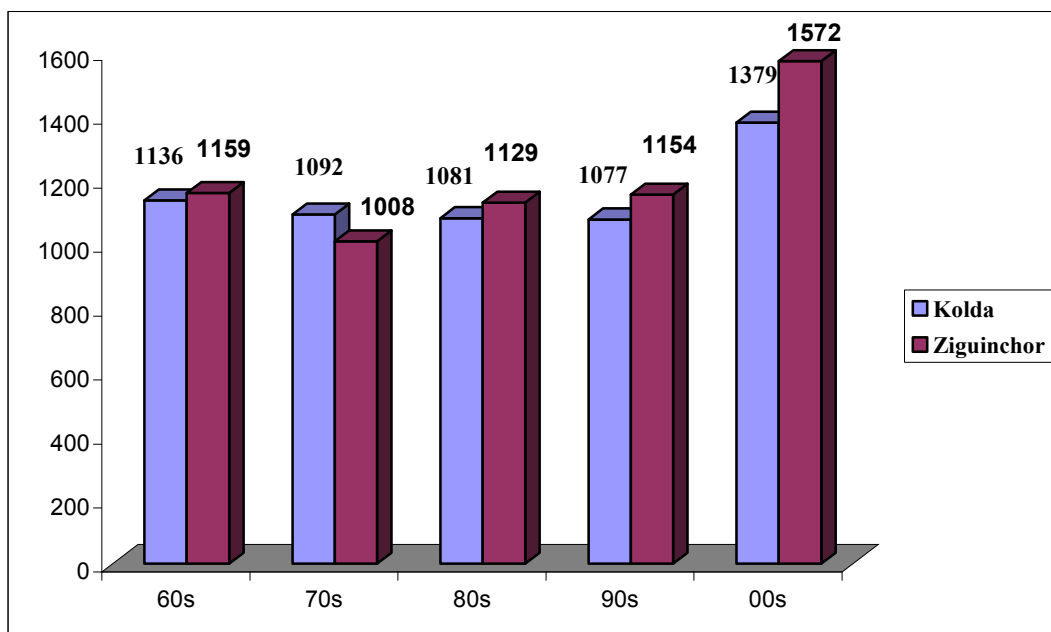
La culture pluviale avait pour finalité l'autoconsommation familiale, et la sécurité alimentaire locale. Ces objectifs ont été assurés en Casamance jusque dans les années 80'.

Les contraintes de la culture pluviale sont multiples :

- Les variations de la pluviométrie influent directement sur la production ;

- Le risque est trop important et les institutions financières ne s'impliquent pas dans le financement de la production ;
- Le matériel agricole est très rudimentaire – les semences sont sélectionnées à partir de la production : pratique traditionnelle de réserves familiales – faible accès à des semences certifiées ;
- L'engrais chimique et les produits phytosanitaires ne sont pas utilisés (pas d'intérêt commercial) ;
- Les superficies cultivables dans la zone phare (Casamance) sont peu extensibles, à cause de l'avancée du sel, et de la pression foncière ;
- Face à ces contraintes, l'Etat a opté pour le développement de la culture irriguée, a concentré les investissements et les services techniques et financiers dans le nord (autour de la vallée du fleuve Sénégal) et dans une partie du sud-est (le bassin de l'Anambé). Le riz pluvial ne reste un intérêt que pour ceux qui le cultivent pour vivre.

Evolution du rendement moyen décennal au niveau régional (kg/ha) – sources : OP



• La culture irriguée

Elle a été introduite au Sénégal en 1985, pour les raisons évoquées précédemment. D'importants moyens ont été mobilisés pour la mise en œuvre de ce programme public :

- dans la vallée du fleuve 50.000 ha de terres ont été mis en valeur sur les 240.000 hectares propices à la culture du riz. 5 000 hectares ont été également mis en valeur dans l'Anambé (sud-est). Soit un total de 55 000 hectares.
- La Société d'Aménagement et d'Exploitation des eaux du Delta (société publique) a été mise en place, chargée de l'aménagement, de la gestion, et de l'entretien des terres, mais également du conseil technique et de la commercialisation ;
- Un Programme National de Vulgarisation Agricole (PNVA) est lancé en 1990 ;
- La Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal a été créée, avec comme mission d'accompagner la production ;

Ce système utilise l'engrais chimique, et est plus mécanisé : tracteurs, moissonneuse, batteuse. Les premières installations furent des Périmètres Irrigués Privés, attribués pour la

plupart à de nouveaux agriculteurs, venus s'installer dans la zone. Par la suite, dans la moyenne vallée, des Périmètres Irrigués Villageois furent installés, permettant aux petites exploitations familiales organisées en Groupement d'Intérêt Economiques, d'accéder à des terres aménagées. La production n'a jamais dépassé le 1/3 de la demande nationale. Les rendements ont stagné pendant longtemps en dessous de 4 tonnes / ha avant d'être à une moyenne de 7 tonnes à l'hectare (effet d'apprentissage – qualité évolutive des semences).

On peut distinguer trois temps dans l'histoire de la commercialisation du riz irrigué au Sénégal.

- 1) Il a fallu près de 20 ans au riz local pour se faire une bonne image sur le marché national : la qualité était jugée mauvaise par les ménages sénégalais (mauvais calibrage rendant la cuisson difficile), malgré les sensibilisations sur le « consommer local ». Jusqu'à la fin des années 90', il arrivait que le riz produit reste stocké dans les zones de production, faute de marché. Bien que vendu plus cher, le riz importé dominait le marché du fait de sa meilleure qualité.

La filière riz n'a pas échappé au contexte international et aux politiques de désengagement de l'état. L'environnement institutionnel et économique de la filière a subi une rapide évolution avec :

- En Janvier 1994 la dévaluation du Franc CFA, rendant plus cher les facteurs de production,
- En Juin de la même année (1994), le retrait de la SAED de la commercialisation et de la transformation du paddy : le secteur est libéralisé
- En 1996, la Caisse de Péréquation et de Stabilisation des Prix (CPSP) qui se retire de la commercialisation du riz local et de l'importation. La filière est devenue un lieu d'intervention de multiples acteurs: producteurs, fournisseurs d'intrants agricoles, prestataires de services agricoles, transformateurs, commerçants, etc. Le prix administré du paddy a été abandonné. De ce fait, le riz produit au Sénégal est entré en compétition directe avec le riz brisé importé et distribué sur le marché national. Les mécanismes de protection mis en place au niveau national en 1996 sont vite anéantis avec l'avènement de l'Union Economique Monétaire Ouest Africain (UEMOA), et la mise en place de la politique agricole de l'union.

- 2) A partir de 2001/2002, le riz local connaît une meilleure image et de nouveaux défis :

Les producteurs, à travers leurs organisations (exploitations familiales, GIE, associations, fédérations) ont fait des efforts importants :

- En collaborant avec la recherche et les organismes d'appui pour identifier des variétés de semences adaptées, maîtriser l'approvisionnement en semences et engrais, améliorer la maîtrise technique de la production,
- en améliorant les rendements agricoles (7 tonnes / ha),
- en promouvant de petites rizeries qui ont fait passer le taux de transformation (de 55 à 80%),
- en améliorant la qualité et la présentation du produit et,
- en s'adonnant à des activités de promotion et de sensibilisation sur le « consommer local ».

Tout cela contribue à améliorer l'image du riz local.

Les nouveaux défis sont l'amélioration de la compétitivité, et l'augmentation de la production. En effet, les politiques de libéralisation des marchés initiés dans les années 90' s'accroissent à partir de 2000, avec l'arrivée d'un nouveau pouvoir qui se veut libéral. Malgré les résultats obtenus sur le plan de la production et de la mise en marché, le plaidoyer en faveur d'une protection de la production locale de riz ne trouve aucun écho, ni chez les gouvernants, ni chez les commerçants importateurs.

3) La crise alimentaire mondiale : une opportunité mal saisie

L'année 2008, marquée par des pénuries de riz au Sénégal est peut-être une opportunité pour le riz national. Dans le delta du fleuve Sénégal, les superficies emblavées ont augmenté de 40% entre 2007 et 2008. Cette hausse est le fait de l'arrivée dans ce secteur, de privés non résidents (de nouveaux agriculteurs qui ont des capacités financières plus importantes). Dans les autres parties (moyenne vallée), ces superficies ont baissé de 22,2%.

Pourtant, les intentions d'emblavement dépassent de loin ce qui a été effectivement fait. Les facteurs qui ont limité la production sont de plusieurs ordres :

- La disponibilité en semences certifiées était de 12% - l'accès à des semences de qualité est une contrainte majeure. Les Organisations paysannes ont promu des initiatives de multiplication de semences ; mais celles –ci ne peuvent se développer que dans un environnement qui suit, notamment la recherche, la réglementation et le conseil technique.
- L'endettement des exploitations familiales (coûts élevés des aménagements, cumul de crédits de campagne non soldés, à cause d'inventus (avant 2000), et de sous production (années 2003 : invasion acridienne – et 2006 / 2007 : attaques d'oiseaux) a limité leur accès aux crédits.
- La défection de certains aménagements, et le faible taux de mise en valeur du potentiel (50 000 ha sur 240 000 dans la vallée du fleuve) constituent un facteur structurellement limitant, traduisent selon quelques observateurs, une absence de volonté politique.

B. Les défis que les Organisations paysannes se donnent

Les défis se trouvent à la fois sur les terrains économique et politique.

Sur le terrain économique, les organisations paysannes interviennent maintenant sur toute la filière.

- Elles produisent leurs propres semences (trois associations membres de la FONGS font 17,5% de la production nationale de semences de riz certifiées) ;
- Contribuent au financement et à la reconstruction du système national de conseil agricole et rural – elles sont actionnaires à l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural, siègent au conseil d'administration, et participent aux évaluations,
- Promeuvent des échanges sud – sud et entre paysans pour améliorer les pratiques culturelles,
- Font la transformation et la commercialisation des produits,
- Font la promotion à travers des foires et des démonstrations culinaires ;
- Mettent en place leurs propres structures de financement (endogènes).

Les résultats quantitatifs (sur les rendements de la production et de la transformation) et qualitatifs (sur la qualité du produit et de sa présentation) sont intéressants, mais pas suffisant. Tout cela est à renforcer, pour accroître considérablement la production.

Sur le plan politique, les enseignements tirés des expériences économiques pratiques doivent donner plus de consistance aux propositions que le mouvement paysan est amenée à faire. Ces propositions concernent particulièrement

- Le secteur du financement : sur ce plan, la FONGS a contribué à faire baisser le taux d'intérêt de la Caisse Nationale de Crédit Agricole de x à y%. Mais il reste encore à adapter les mécanismes et procédures, et les conditionnalités. En d'autres termes, il s'agit d'influencer la politique nationale de crédit.
- Le marché : dans ce contexte de rareté des produits agricoles sur le marché mondial, une Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA) a été lancée au Sénégal. Elle a surtout encouragé la production, par la subvention des semences et de l'engrais. Il devient alors opportun de réglementer l'intervention des différents acteurs sur le marché, et d'obtenir un certain nombre de garanties : aujourd'hui que le riz est rare sur le marché mondial, il ne peut pas s'agir de parler de sursaut national pour la souveraineté alimentaire, pour plus tard quand la production reviendra sur le marché mondial, défendre des positions pour une libéralisation des marchés, et sacrifier les efforts faits par les exploitations familiales et leurs organisations.

C. Compte d'exploitation pour 10 ha de riz

désignation	quantité	unité	superficie	prix unitaire	total
entretien motopompe	1		10	36 000	36 000
réfection du périmètre	5	heures	10	40 000	200 000
Offset du périmètre	1	passage	10	22 000	220 000
semences de riz	120	kilos/ha	10	250	300 000
transport semence	24	aller		250	6 000
engrais 18 46 0	150	kilos/ha	10	250	375 000
urée	300	kilos/ha	10	180	540 000
carburant	167	litres/ha	10	750	1 252 500
huile lubrifiant	12	litres	10	1 450	17 400
dés herbant (propanyl)	6	litres/ha	10	3 500	210 000
dés herbant (weedone)	2	litre/ha	10	5 000	100 000
				Total	3 256 900
irrigateur	5	4mois	4	32 500	650 000
chasseur d'oiseau	20	2mois	2	15 000	600 000
achat de sacs pour paddy	875			325	253 378
production brute de paddy	875				
Moisson du riz	166				
Production nette de paddy	709	sacs de 80 kilos			
achat de sacs pour décortilage	780			125	97 453
frais de transport et manutention du paddy	709			300	212 625
Frais de décortilage du paddy	709			600	425 250
Frais de transport et manutention du riz blanc	780			250	194 906
				Total	2 433 613
vente de riz	780	Sacs de 50 kilos		10 500	8 186 063
vente de son	236			2 000	472 500
vente paille	10			25 000	250 000
vente de sacs vides de paddy	709			100	70 875
				Total	8 908 563
				Résultat brut	3 218 050

Méthodologie

Présentation de la FONGS : Contexte de création – Missions – Organisations (réseau d'associations autonomes) – Partenaires **10 minutes**

Présentation des objectifs et de la méthode **05 minutes**

Présentation générale sur la filière et Questions / Réponses sur les généralités **20 minutes**

Projection d'un film sur la filière riz en Afrique de l'Ouest **15 minutes**

Constitution de six groupes de travail **05 minutes**

Consultations de groupes – **15 minutes**

- 1) quelles sont les contraintes majeures à lever, pour mieux développer la filière ? comment ?
- 2) quelles conditions minimales doivent être garanties aux exploitations familiales pour une agriculture viable ?

Présentation des groupes

- **Question 1 :** 2 Présentations – débats (apports des autres et questions / réponses) **15 minutes**
- **Question 2 :** 2 Présentations – débats (apports des autres et questions / réponses) **15 minutes**

Conclusion **10 minutes**

Evaluation **10 minutes**